

Adaptation des modalités d'organisation et de la continuité pédagogique du lycée François de MAHY

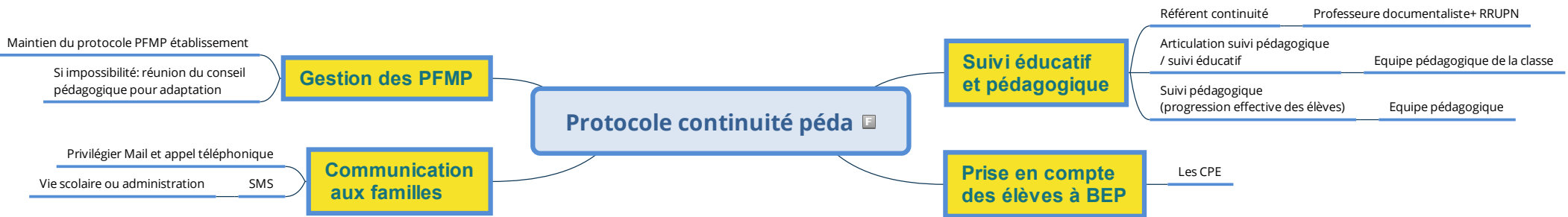
- Le BO N°43 du 12 novembre 2020 encadre les modalités à élaborer dans les situations nécessitant la mise place de continuité pédagogique (crise sanitaire, ...)
- Les graphiques des pages suivantes détaillent les dispositions prévues au lycée François de Mahy de Saint-Pierre.
 - o Protocole de continuité pédagogique
 - o Fonctionnement de l'établissement en cas de mise en place du protocole
 - o Continuité sociale en cas de mise en place du protocole

Pour tous renseignements contacter l'établissement : ce.9740575G@ac-reunion.fr

Membres de la cellule de continuité pédagogique :

Mme PETIT Nadia : Proviseure ; Mme FERRÈRE Béatrice : Proviseure adjointe ; Mme BREYSSE Sahira : Proviseure adjointe

M. CARHON Arnaud : DDFPT ; Mme TELL Migdile : CPE ; Mme ETHEVE Christine : CPE ; M. BOYER Giovanni : CPE ; M. MONEDIERE : CPE



Fonctionnement de l'établissement

Organisation pédagogique

- En groupe
- Présentiel
- Distanciel
- Travail personnel pour les élèves (PRONOTE, ENT, ...)

Occupation et aménagement des espaces

- Présentiel pour les heures groupe
- Distanciel pour les heures classe entière
- Utilisation de la salle de sport
- Situation des plateaux sportifs municipaux?
- cafétéria
- Restaurant pédagogique (PSR)
- Cantine
- 5 à 6 élèves simultanément
- Salles de classe ou Plateaux techniques
- Espaces sportifs
- Espaces de restauration
- Vestiaires (EPS et PT)

Organisation horaire des personnels

- EDT enseignants inchangés
- Personnel vulnérable
 - Distanciel
 - Analyse à faire suivant les classes: si trop de décrocheurs?
- Temps de concertation des équipes péda

Organisation horaire des élèves

- BTS- MC4
 - EP
 - Présentiel
 - Pas de modification EDT
 - EG
 - Heures groupe en présentiel
 - Heure classe entière distanciel
- BCP
 - EP+ Co-int
 - Présentiel
 - Co-int en alternance des groupes (2 enseignants)
 - Présentiel une semaine
 - Distanciel la semaine suivante (travail fourni sous PRONOTE)
 - Pas de modification EDT
 - EG
 - Heures groupe en présentiel
 - Heure classe entière distanciel
- CAP- MC3
 - EP+ Co-int
 - Présentiel
 - Co-int en présentiel
 - 1 groupe en co-int (deux enseignants)
 - 1 groupe avec un assistant péda
 - Pas de modification EDT
 - EG
 - Heures groupe en présentiel
 - Heure classe entière distanciel

Continuité sociale 🏠

Maintien -autant que possible- de l'accès aux repas pour les élèves les plus défavorisés

Recours le plus étendu au fond social notamment en matière de connexion informatique

Maintien relations avec les AS

Missions AS en présentiel ou en distanciel

Informer les familles des permanences mises en place